

# Qu'est-ce que le « coin fiscal-social » dont parle Emmanuel Macron ?

Par **Julie Ruiz**

Publié il y a 1 heure , mis à jour il y a 40 minutes

[Copier le lien](#)



Écouter cet article

**Si vous êtes salarié, cette notion économique fait partie de votre quotidien.**

Sponsorisé par PEUGEOT

**Peugeot 2008**

EN SAVOIR PLUS

Le président veut enfoncer un coin. D'abord au sens politique, puisque depuis quelques semaines, il s'est approprié l'élément de langage de son ministre du budget et affirme haut et fort sa volonté d'en faire plus pour les «classes moyennes», excluant de fait de son discours les classes populaires et les Français plus aisés. Pour le président, ces classes moyennes se situent entre 1500 et 2500 euros de revenus (un seuil bien inférieur à celui fixé par son prédécesseur à la tête de l'État : 4000 euros). Et pour leur parler, le chef de l'État s'est engagé lundi soir à baisser leurs impôts à hauteur de 2 milliards d'euros.

C'est là que se trouve l'autre coin, qu'Emmanuel Macron souhaite enfoncer. *«Il faut qu'on travaille pour voir comment réduire ce qu'on appelle le coin fiscal-social, pour les revenus entre 1500 et 2500 euros»*, a-t-il dit dans une interview à *l'Opinion*.

Le coin fiscal-social est une notion économique qui peut paraître savante, mais qui concerne tous ceux qui perçoivent un salaire. En effet, le terme désigne la différence entre ce que le salarié coûte à son employeur et le revenu réel de l'employé (diminuée des prestations sociales et aides). Si cette notion se rapproche fortement de *«la différence entre le salaire brut et le salaire net»*, elle est plus précise. Le terme n'a pas de définition homologuée et fluctue légèrement d'une institution et d'un universitaire à un autre. Certaines définitions incluent par exemple le poids des taxes de consommation (comme la TVA) dans le calcul.

## **Un mécanisme «progressif»**

Le coin fiscal-social s'établit autour de 47% du coût total du travail pour un salarié français célibataire touchant le salaire moyen (autour de 1500 euros net par mois), bien au-dessus de la moyenne de l'OCDE (34,5% en 2022). Ainsi, en moyenne sur 1000 euros payés par un employeur à un salarié, 470 sont prélevés d'une manière ou d'une autre par l'Etat. Mais ce pourcentage n'est qu'une moyenne.

En France, *«le coin socio-fiscal est "progressif" , il augmente avec le niveau du salaire, du moins jusqu'à 167 % du salaire moyen»*, explique François Ecalte, expert des finances publiques dans une de ses analyses pour son blog Fipeco. Pour les Français qui gagnent environ 2500 euros (167% du salaire moyen) le coin fiscal-social s'élève ainsi à 53%, selon l'OCDE. En résumé, plus le salaire d'un individu - et donc le cout du salarié pour l'employeur - augmente plus ce coin fiscal-social grimpe. Ainsi le gain marginal d'une augmentation de salaire baisse à mesure que le revenu augmente. *«Cette progressivité résulte, en France, des allègements de cotisations sociales sur les bas salaires et de l'impôt sur le revenu»*, précise l'expert.